

Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 030-213002215-20220411-CCAS2022_04_007-BF

Mme La Présidente

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2022, disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif 2022 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2022 a été établi sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 24 février 2022.

Le budget primitif a été voté le 06/04/2022 par le Conseil d'administration.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement s'équilibre à 123 264.49 €.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
011- Charges à caractère général	40 741.51	64 027.62
012- Charges de personnel	37 660.00	39 000.00
65- Autres charges de gestion courante	20 500.00	17 500.00
Sous total	98 901.51	120 527.62
042 - Ecritures d'ordres		2 736.87
023 virement à la section investissement	24 000.00	0.00
TOTAL	122 901.51	123 264.49

Chapitre 011- Charges à caractère général : comprend les charges afférentes aux petites fournitures d'équipement, colis et repas de Noël, festivités, semaine bleue, frais de télécommunications, cotisation UDCCAS/UNCCAS, service civique. Eau et électricité, animations pour la maison en partage, atelier de l'image, seniors etc..., provisions de charges sur la salle commune. Analyse des besoins sociaux

Chapitre 012- Charges du personnel mis à disposition par la Commune.

Chapitre 65- Autres charges de gestion courante :

Secours d'urgence : aide classes découverte, coupures eau/edf, frais de scolarité, aide à la subsistance, frais d'obsèques, aide aux factures...

Aides : aide à la mobilité, aide aux vacances/ sport/ piscine, stages sportifs, boutique alimentaire et vestimentaire, BAFA.

Autres secours (correspond aux loyers de la donation Roche) : aide au maintien à domicile (ADMR)

Chapitre 023- Pas de virement à la section d'investissement en 2022.

Recettes

FONCTIONNEMENT RECETTES

CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
70- Produits des services	2 290.00	1 900.00
74- Dotations, subventions et participations	81 000.00	98 800.00
002- Résultat 2019 reporté		
002- Résultat 2020 reporté	39 611.51	22 564.49
TOTAL	122 901.51	123 264.49

Chapitre 70- Les produits de services correspondent aux recettes générées par les concessions, et frais de constitution des dossiers d'aide sociale.

Chapitre 74- Ce chapitre est principalement constitué par la subvention de la Commune (83 800 €) et d'une subvention du Conseil départemental concernant l'animation de la Maison en Partage (15 000 €).

002 – Report du résultat de l'exercice 2021 en fonctionnement de 22 564.49 € (la différence 16 628.83 € affecté en recettes d'investissement au 1068).

SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'investissement s'équilibre à 28 765.70 €.

INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
Opérations d'équipement		
Restes à réaliser	119.00	10 019.21
21- Immobilisations corporelles	24 000.00	6 000.00
001 - Report solde négatif		12 746.49
TOTAL	24 119.00	28 765.70

- Report des restes à réaliser de 2021 (Aménagement de la Maison en Partage engagé pour 10 019.21 € sur l'exercice 2021 payé en 2022)
- Achats de matériels divers, matériel de bureau pour 6 000 €.
- 001 – Report du solde négatif 2021 : 12 746.49 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le 22/04/2022

SLO

ID : 030-213002215-20220411-CCAS2022_04_007-BF

INVESTISSEMENT RECETTES

CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
001- Solde d'exécution 2020 reporté	119.00	0.00
1068 - Excédent de fonctionnement		16 628.83
021- Virement de la section fonctionnement	24 000.00	0.00
13 - Subvention d'équipement		9 400.00
040- Opérations d'ordre entre sections		2 736.87
TOTAL	24 119.00	28 765.70

Les recettes s'élèvent à 28 765.70 € correspondant :

- L'affectation du résultat de fonctionnement pour 16 628.83 € €.
- Subvention de la CARSAT 9 400 €.
- Au chapitre 040 : Les amortissements des immobilisations (aménagement de la MEP).

Fait le 29/03/2022.